Nogent le Rotrou, le 15 juillet 2025

Madame, Monsieur,

Votre dossier étant complet (ou presque), l'inscription de votre enfant est validée. Je vous remercie de votre confiance pour la nouvelle année scolaire 2025-2026.

Voici quelques informations à retenir pour la rentrée.

1. **La rentrée**

Pour tous les élèves : 4ème, 3ème, seconde oxygène, seconde SAPAT, première SAPAT et terminale SAPAT

Le lundi 1 septembre 2025 à 14h00 (appel dans la cour).
Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 13h00 à l'internat.

2. **La liste des fournitures pour les cours et l'internat**

Pour obtenir les listes de fournitures, il faut vous connecter sur notre site internet : www.nermont.fr et télécharger le ou les documents adéquats. Rubriques : « Rentrée 2025 » « Site de Nogent ». Vérifier qu'il s'agisse bien de la liste pour les élèves de Nogent-le-Rotrou.
Si vous n'avez pas internet, n'hésitez pas à appeler notre secrétariat au 02.37.44.60.60.

3. **Réunions de rentrée, à noter dans vos agendas !!!**

Classes	Dates
4ème	Vendredi 12 septembre à 18h
3ème	Vendredi 12 septembre à 18h
2nde SAPAT	Vendredi 12 septembre à 18h
1ère SAPAT et Terminale SAPAT	Vendredi 12 septembre à 18h
2nde Orientation Professionnelle	Vendredi 12 septembre à 18h

4. **Dates importantes :**

-Jeudi 04 septembre de 14h à 17h (sous réserve de la météo) : Les classes de 4ème et 3ème se rendront au théâtre de verdure afin de choisir les E.P.I pour le premier trimestre. Prévoir une gourde, une casquette et une tenue adaptée.

-Vendredi 05 septembre (sous réserve de la météo) : Journée d'intégration pour TOUS nos élèves. Le pique-nique est fourni par le lycée. Prévoir une gourde, une casquette et une tenue adaptée, le jogging est exceptionnellement autorisé. Les élèves dispensés sur certificat médical seront véhiculés pour cette journée.

5. **Le Règlement intérieur**
Le règlement intérieur est consultable sur notre site internet et sera distribué à chaque élève à la rentrée, il faudra le signer. Il est recommandé de le lire avant la rentrée.

6. **Le dossier de bourse.**
Vous devez vous manifester auprès de Madame Augereau comptabilite@nermont.fr le plus tôt possible et impérativement avant la mi-septembre.
Attention aucun dossier ne sera reconduit automatiquement, il faut refaire une demande. Les documents pour la bourse CERFA et procuration sont joints à cette lettre. Vous devrez fournir votre dernier avis d'imposition sur les revenus 2024 et l'attestation CAF ou MSA sur laquelle figurent votre adresse et vos enfants.

7. **Les Horaires de l'établissement**

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ouverture	8h00	8h00	8h00	8h00	8h00
Fermeture	17h00	17h00	12h00	17h00	16h00

Les élèves recevront leur emploi du temps le jour de la rentrée.

8. **Les stages**
Le calendrier des stages est à télécharger sur notre site internet :
www.nermont.fr dans la rubrique : « Rentrée 2025 » « Site de Nogent ».

9. **Le paiement**
Vous avez la possibilité de régler par prélèvement automatique. Attention Si vous avez opté pour ce mode de règlement, nous vous rappelons que vous devez régler **le mois de septembre par chèque ou tout autre moyen**. En effet les prélèvements ne seront mis en place qu'à partir du mois d'octobre. Merci de votre compréhension.

10. Internat

Un état des lieux des chambres sera fait pour chaque élève interne dès la rentrée, celui-ci sera signé de la direction, de l'élève et de sa famille. Il devra être retourné au lycée accompagné d'un chèque de caution d'un montant de 200 euros, si vous ne l'avez pas adressé avec votre dossier d'inscription. Cette caution sera encaissée en cas de dégradations constatées.

11. Pronote

Dès la rentrée, un code Pronote sera distribué à chaque élève et chaque responsable. Nous vous demandons pour faciliter les contacts de contrôler vos coordonnées et de les modifier si nécessaire. Le lycée communique avec les familles par ce biais d'où l'importance de ce contrôle. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté pour vous connecter.
Votre enfant sera formé à cet outil informatique dès la rentrée. Les parents auront la possibilité d'être initié lors des réunions de rentrée.

12. Direction et services administratifs.

Monsieur Xavier Marin, Directeur et Madame Marie Levassor, Directrice-adjointe, assurent le fonctionnement des sites de Châteaudun et Nogent le Rotrou en lien avec la vie scolaire et l'équipe des enseignants.

La vie scolaire est assurée par Madame Krystyna Gouhier sur le Site de Nogent le Rotrou et Monsieur Silvère Plantin sur le site de Châteaudun.

Les services administratif et comptable sont centralisés sur le site de Châteaudun au 2 rue de Nermont, pour toute demande : 02 37 44 60 60 secretariat@nermont.fr ou 02 37 44 60 56 comptabilite@nermont.fr.

Nous vous informons que le lycée sera fermé du 20 juillet au 18 août 2025 inclus. En cas d'urgence joindre l'établissement sur l'email : directeur@nermont.fr.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

Le Directeur,

Xavier Marin